

PROCES VERBAL

CONSEIL DE GESTION DE LA FONDATION UNIVERSITAIRE IMÉRA

Mercredi 15 juin 2022 à 10h30
IMÉRA

Présents ou représentés :

Eric Berton, pouvoir à Denis Bertin
Denis Bertin
Brigitte Carpentier
Maryline Crivello
Philippe Delaporte, pouvoir à Enrico Donaggio
Enrico Donaggio
Laurent Dousset
Rostane Mehdi
Dominique Nobile
Estienne Rodary
Didier Torny
Nathalie Bonnardel
Sophie Bouffier

Excusés :

Marteen Noyons
Rémi Adjiman
Claire Bidart
Thomas Lecuit
Carlo Rovelli

Invités :

Philippe Djambazian (Agent comptable - AMU)
Irina Tronkova (Rectorat)
Gabriella Crocco (IMÉRA)
Thierry Fabre (IMÉRA)
Emmanuel Girard-Reydet (IMÉRA)
Constance Moreteau (IMÉRA)

Le mercredi 15 juin 2022 à 10h30, le Conseil de gestion (CG) de l'Institut Méditerranéen de Recherches Avancées s'est réuni en mode hybride (présentiel + visioconférence) sur convocation de Denis Bertin, Président de la Fondation IMÉRA.

Denis Bertin constate que treize membres du CG, sur un total de dix-huit, étant présents ou représentés, le CG est habilité à siéger.

1 - Approbation du PV du CG du 9 mars 2022

Résolution

Le CG approuve à l'unanimité le PV du CG du 9 mars 2022.

2 – Informations générales

Après avoir accueilli et présenté Didier Torny - nouveau représentant du CNRS au sein du CG, Denis Bertin partage quelques points d'information :

- La Ville de Marseille a confirmé l'attribution d'une subvention de 50 k€ pour soutenir le dispositif d'accueil d'AMU Fellows (accueil d'enseignants-chercheurs AMU en délégation à l'IMÉRA) et la mise en place d'un programme doctoral animé par les résidents et les directeurs de programme de l'IMÉRA.

- L'IMÉRA a obtenu une subvention de 100 k€ auprès du MESRI, dans le cadre du Dialogue stratégique de gestion, pour accompagner son dispositif d'accueil de Senior Fellows.

- Le site d'Aix-Marseille est lauréat du projet CISAM+, qui présente 3 volets : i) économie verte et bleue, ii) économie de la santé et iii) industries créatives et culturelles. En lien avec ce troisième volet, l'IMÉRA sera un site où une CISAM de campus sera installée. Dans ce contexte, l'instruction du dossier de réhabilitation du bâtiment Méridien a été réactivée pour un coût total travaux de 2M€, dont 1M€ seront apportés par AMU et 450 k€ ont été demandés au Conseil départemental 13 (dossier déposé, en cours d'instruction). Le complément sera demandé à la Ville de Marseille et à la Région Sud.

- L'IMÉRA a accueilli le vendredi 3 juin 2022 la réunion du Board de la Fondation A*MIDEX, durant laquelle ont été présentés la stratégie de l'IMÉRA par Enrico Donaggio et les projets liés à deux résidences d'artistes (Rania Stephan et Jérémie Brugidou).

- Pour des raisons personnelles, Emilie Sitzia a fait le choix d'arrêter sa mission de directrice du Programme Arts, Sciences, Société.

- Dans un contexte où il est très peu probable que le Labex RFIEA+, renouvelé en 2019, soit prolongé au-delà de 2024, une action est portée conjointement par AMU et le CNRS auprès du SGPI et du MESRI, visant à faire émerger l'idée que l>IDEX du site d'Aix-Marseille puisse accueillir le Labex RFIEA+ afin de rendre pérenne l'activité des IEA. Cette proposition sera soumise à l'approbation du prochain Conseil d'administration du RFIEA.

Rostane Medhi réitère son accord de principe sur l'engagement de Sciences Po Aix pour le cofinancement de la chaire Hirschman à hauteur de 15 k€. Il souhaite simplement que l'instruction de la convention soit complétée par ses services. La signature officielle de cette convention pourrait se faire à l'occasion du prochain Forum Franco-Allemand.

Maryline Crivello et Constance Moreteau présentent la première édition de Scientifica, une journée arts et sciences proposée par l'axe Arts, Cultures & Sciences de la Mission Interdisciplinarité(s) en partenariat avec l'IMÉRA, qui aura lieu le 18 juin 2022 au Cube à Aix-en-Provence et dont l'objectif est de faire découvrir la dimension scientifique de productions artistiques et la dimension esthétique de productions scientifiques.

3 – Approbation du budget rectificatif n°1 2022

Emmanuel Girard-Reydet commence par présenter les modifications en recettes et en dépenses du budget rectificatif n°1 (BR1).

Les recettes prévisionnelles ont été ajustées par rapport au budget primitif, avec notamment :

- Une subvention additionnelle de 100 k€ du Ministère pour accompagner sur 3 ans l'incubation de projets interdisciplinaires (accompagnement du dispositif d'accueil des Senior Fellows). La recette a été titrée intégralement en 2022 ;
- Sur les financements EHESS et AUF, la prise en compte des retards de paiement de factures antérieures ;
- Sur le financement IRD, l'ajustement du montant de la facture 2022 ;
- L'obtention d'une subvention du programme PAUSE solidarité Ukraine pour Oksana Chepelyk ;
- Sur le financement européen FIAS, la sélection d'une résidence supplémentaire de 5 mois pour prolonger l'accueil d'Oksana Chepelyk en 2022-2023 ;
- Des recettes additionnelles suite à la location des locaux de l'IMÉRA à hauteur de 2,5 k€.

Au final, la variation de recettes au BR2 est de + 83.450 € en droits constatés et de + 155.245 € en prévisions d'encaissement.

Les dépenses prévisionnelles ont été ajustées par rapport au budget primitif, avec notamment :

- Sur le financement RFIEA, l'ajustement des dépenses de masse salariale des personnels en CDD de l'IMÉRA (ajustement quotité Solenne Bruhl) ;
- Sur les autres programmes de financement, des ajustements des niveaux de dépenses en lien avec des évolutions concernant les résidences liées à ces programmes (annulations, reports ou modifications de dates).

Au final, la variation de dépenses au BR1 est de + 20.050 € en autorisations d'engagements et de + 15.050 € en droits constatés.

Brigitte Carpentier présente le tableau des autorisations budgétaires pour approbation.

Le solde budgétaire au BR1 2022 est de - 40.655 €, en nette diminution par rapport au BP 2022. Cela s'explique par une diminution des dépenses en CP prévues au BR1 de + 15.050 € et une augmentation des prévisions de recettes encaissées de + 155.245 € (dont 100 k€ concerne la subvention additionnelle du MESRI).

Philippe Djambazian présente ensuite le tableau de situation patrimoniale pour approbation.

Au niveau du compte de résultat, le résultat prévisionnel 2022 est de + 65.600 €.

L'insuffisance d'autofinancement s'élève à 54.100 € et le montant du prélèvement sur fonds de roulement à 57.100 €.

La trésorerie prévisionnelle reste largement positive par rapport au BP 2022. Elle s'établit à un niveau très élevé de 310 jours de dépenses de fonctionnement décaissables (565 k€).

Résolution

Le Conseil de gestion approuve à l'unanimité le tableau des autorisations budgétaires et le tableau de situation patrimoniale du budget rectificatif n°1 2022.

5– Indicateurs des activités scientifiques de l'IMÉRA

En introduction de ce point, Denis Bertin rappelle que, lors de la dernière réunion du CG du 9 mars 2022, il avait été décidé d'engager une réflexion commune, au sein du CG, sur les indicateurs de l'activité scientifique de l'IMERA, sachant que cette réflexion est par ailleurs actuellement portée au niveau du réseau international UBIAS (*University-Based Institutes for Advanced Study*).

Enrico Donaggio poursuit en précisant que cette question des indicateurs s'est déjà posée à deux reprises :

- Dans la conclusion du dernier rapport d'évaluation 2021 de l'IMÉRA où il était fait mention du manque d'indicateurs de mesure des activités scientifiques ;
- Lors d'une réunion récente du RFIEA avec les directeurs des différents IEA du RFIEA, qui posait la question de la définition de ces indicateurs et la façon de mesurer l'impact scientifique d'un IEA, et au cours de laquelle seuls deux indicateurs d'impact ont été envisagés : le nombre de projets européens obtenus et les avancements de carrière des Fellows, ce qui lui a paru extrêmement réducteur. Cette réunion posait aussi l'idée qu'il n'était plus possible de se limiter à des indicateurs d'activités et de qualité.

Dans cette perspective de co-construction des indicateurs relatifs aux activités scientifiques de l'IMÉRA, Enrico Donaggio a envoyé à l'ensemble des membres du CG, de façon préparatoire et comme un possible point de départ, un document qui restitue les résultats des premières discussions sur ce sujet qui ont eu lieu au sein de l'équipe scientifique de l'IMERA.

Ce document propose 3 grands blocs d'indicateurs :

- Des indicateurs (5) qui mesurent l'ensemble des activités scientifiques ;
- Des indicateurs (3) qui mesurent le temps relationnel et de travail développé pour faire de l'IMÉRA un acteur important de réseaux scientifiques et artistiques à la faveur des projets des résidents et des ateliers développés au sein des programmes, et plus largement pour faire de la prospection en vue de partenariats constructifs ;
- Des indicateurs (3) qui mesurent toutes les formes de publications et de valorisation scientifique.

Didier Torny formule plusieurs remarques :

- Il manque selon lui un bloc d'indicateurs qui mesurent l'attractivité de l'Institut (nombre et diversité des candidatures, etc.) ;
- Il s'inquiète du problème de mesure et du coût de la mesure des indicateurs du deuxième bloc ;
- Du fait des problèmes des temps de publication et de leur variabilité selon les disciplines, il propose de prendre en compte la date de soumission des publications (et non la date de parution) au niveau des indicateurs de mesure des publications.

Estienne Rodary soulève trois points :

- Le terme de « publications » du troisième bloc lui paraît en-deçà de ce qu'il se fait aujourd'hui en termes de production de la recherche, qui dépasse le simple cadre des publications avec beaucoup d'autres canaux de diffusion ;
- Il propose d'intégrer un retour réflexif et qualitatif, en précisant ce que les résidents eux-mêmes considèrent comme les points forts de ce qu'ils ont fait, en ouvrant sur des critères d'excellence qui ne soient pas simplement bibliométriques et qui puissent s'ouvrir à d'autres champs, comme la formation, l'impact social et politique, etc.
- Il suggère d'avoir un ou des indicateur(s) sur la pluralité, l'équité des participations (parité/genre, ouverture au Sud).

Maryline Crivello interroge le terme de valorisation, qui convient bien pour les scientifiques mais pas forcément pour les artistes, qui produisent de la connaissance et du savoir.

En s'appuyant sur l'expérience du Forum Franco-Allemand, Thierry Fabre considère qu'un pendant de l'attractivité est la portée internationale des activités scientifiques de l'IMÉRA. Il cite également l'inscription dans les réseaux nationaux & internationaux.

Laurent Dousset propose de distinguer de façon pragmatique pour qui sont ces indicateurs et quel est le but de ces indicateurs.

Denis Bertin rappelle qu'un objectif important est que l'IMÉRA et ses membres fondateurs se positionnent directement sur les missions d'un IEA de type UBIAS et les indicateurs afférents, pour ensuite les faire remonter au RFIEA et au niveau de l'Etat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h.

Fait à Marseille, le 13 juillet 2022.

Denis Bertin
Président du Conseil de gestion